



266, rue Principale, Audet (QC) G0Y 1A0
T 819 583 1596 / F 819 583 5938
munaudet@axion.ca / www.munaudet.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE AUDET
COMTÉ DE MÉGANTIC COMPTON**

À LA SÉANCE **ORDINAIRE ET RÉGULIÈRE** DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ, TENUE À LA SALLE DE CONSEIL, LUNDI LE **3 JUILLET 2017** À 20h00 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS:

Mme Manon Dubreuil

Mme Marthe Bélanger
M. André Béliveau
M. Jean-Yves Nadeau

Un poste de conseiller est vacant suite à la transmission de la lettre de démission de Monsieur Liliano D'Agosto, le 6 février 2017.

Le poste de maire a été élu par une élection par cooptation suite à la transmission de la lettre de démission de Madame Guylaine Bilodeau, le 8 mai 2017.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE **M. JEAN-MARC GRONDIN**, MAIRE.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE **MME FRANCE LAROCHELLE** EST PRÉSENTE ET ASSUME LE SECRÉTARIAT.

COPIE DE RÉSOLUTION NO. 2017-189

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

24.0

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION – LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC SOLLICITÉES POUR S'ALLIER CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Marthe Bélanger

APPUYÉ PAR : le conseiller André Béliveau

ET RÉSOLU

DE proclamer la Municipalité de Audet alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme de la résolution approuvée par le conseil

Donnée à Audet, ce 4 juillet 2017



France Larochelle
Directrice générale /
Secrétaire-trésorière